



Couleuvre gaufre de Say



Photo : © Leagh Vermeylen

Nom scientifique

Pituophis catenifer sayi

Taxon

Reptiles

Statut du COSEPAC

Préoccupante

Aire de répartition canadienne

Alberta, Saskatchewan

Justification de la désignation

Comme les autres serpents de grande taille, cette espèce est touchée par la perte d'habitat et la mortalité routière et pourrait devenir « menacée » si les menaces ne sont pas atténuées. L'espèce dépend de gîtes d'hivernage communaux, qui semblent peu abondants dans le paysage. Bien que la gravité des menaces dans l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce ne soit pas entièrement comprise, l'impact de ces menaces est potentiellement significatif. L'espèce est particulièrement vulnérable à une mortalité accrue en raison de sa faible abondance, de sa maturité tardive et de son faible taux de productivité.

Description et importance de l'espèce sauvage

La couleuvre gaufre de Say (antérieurement appelée « couleuvre à nez mince des Prairies ») est l'une des trois sous-espèces de couleuvres à nez mince du Canada. Elle fait partie des plus grandes espèces de serpents du pays, avec une longueur excédant parfois 2 m; c'est pourquoi d'innombrables herpétologues s'y intéressent. Les adultes sont jaunâtres et leurs écailles dorsales et latérales comportent des taches noires, brunes ou brun rougeâtre. Les caractéristiques distinctives de l'espèce englobent une écaille étroite au bout du nez qui est soulevée par rapport aux écailles qui l'entourent, une ligne foncée qui traverse la tête à la hauteur des yeux, une bande foncée reliant l'oeil à l'arrière de la mâchoire, et une tache verticale foncée sous l'oeil. La couleuvre gaufre de Say n'est pas venimeuse.

Répartition

L'aire de répartition de la couleuvre gaufre de Say en Amérique du Nord s'étend depuis l'Alberta et la Saskatchewan jusque dans le nord-est du Mexique, en passant par le centre des États-Unis. En Alberta, la couleuvre gaufre de Say est présente du nord et de l'ouest de Drumheller, le long du système de coulées de la rivière Red Deer, et elle est répartie principalement dans la région de prairie mixte des vallées du cours inférieur de la rivière Red Deer, de la rivière Saskatchewan Sud et de la rivière Milk. En Saskatchewan, l'aire de répartition de l'espèce s'étend vers l'est jusqu'à la vallée de la Big Muddy, et vers le nord, jusqu'à la rivière Saskatchewan Sud.

Protection, statuts et classements

À l'échelle mondiale, NatureServe classe l'espèce comme étant non en péril (G5T5) et lui accorde les cotes infranationales S3 (vulnérable) en Alberta et S4 (apparemment non en péril) en Saskatchewan. En Alberta, la couleuvre gaufre de Say est désignée comme étant une espèce sensible par le ministère de l'Environnement et des Parcs de la province, et la population est décrite comme étant stable ou possiblement en déclin. La couleuvre gaufre de Say s'est vu accorder une protection générale à titre d'espèce sauvage indigène aux termes des lois sur les espèces sauvages de l'Alberta et de la Saskatchewan; les sites d'hibernation sont protégés selon les saisons aux termes du *Wildlife Act* provincial en Alberta. Dans les parcs nationaux et provinciaux, l'espèce et son habitat sont protégés aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, du *Provincial Parks Act* (Alberta) et du *Parks Act* (Saskatchewan).

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la Couleuvre gaufre de Say (*Pituophis catenifer sayi*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xii + 39 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : www.sararegistry.gc.ca.

N° de cat. : CW69-14/257-2016-1F-PDF
ISBN: 978-0-660-07339-2

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.